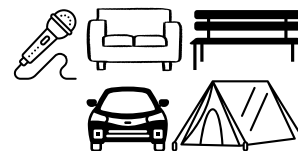


Cinq pistes de réflexion sur la couverture médiatique de l'itinérance



1. Le discours médiatique peut stigmatiser et avoir des effets préjudiciables

- Les discours négatifs constants finissent par être intériorisés par les personnes elles-mêmes, ce qui nuit à leur processus de réinsertion ;
- La stigmatisation est l'une des conséquences les plus graves de la marginalisation, notamment dans le contexte de l'itinérance, mais aussi pour d'autres réalités sociales. Cette stigmatisation a des effets destructeurs, notamment sur :
- La santé mentale des personnes premières concernées;
- L'accès aux services;
- L'estime de soi, essentielle pour entamer des démarches de sortie de la rue;
- L'inclusion sociale des personnes est fragilisée par la création d'un "Nous" et d'un "Eux".

2. Les causes de l'itinérance sont davantage structurelles que individuelles

- Le Québec s'est doté d'une Politique nationale de lutte à l'itinérance qui repose sur une compréhension nuancée et multidimensionnelle de l'itinérance ;
- Celle-ci souligne que l'itinérance est liée à une combinaison de facteurs individuels, certes, mais de facteurs sociaux également ;
- Par exemple, les enjeux liés à la dépendance, à la santé mentale ou aux trajectoires de vie s'inscrivent souvent dans des contextes plus grands: crise du logement, crise des surdoses, pauvreté, etc.;
- Cette réalité complexe est réduite à des termes simplistes dans les médias. Employer le mot itinérant plutôt que personne en situation d'itinérance contribue à objectiver les personnes premières concernées et à les percevoir comme des irritants dans l'espace public, oubliant leur humanité et leurs trajectoires de vie ;
- Plus les personnes sont désaffiliées, plus leur accès à des soins de santé (physique et/ou mentale) est compromis.

3. Les annonces et promesses politiques s'attaquent rarement à la racine du problème et nuisent plus qu'elles ne structurent la réponse à l'itinérance

- Les annonces politiques spectaculaires, comme les promesses de « zéro itinérance » ou l'injection ponctuelle de fonds créent des attentes irréalistes dans la population, mettent de la pression sur le milieu communautaire déjà saturé;
- Le financement annoncé est souvent à court terme et en mode urgence, il ne permet ni la continuité des services, ni une réelle autonomie des organismes communautaires;
- Par exemple, les financements pour les refuges d'urgence sont annoncés très tardivement à l'automne : en conséquence, les projets doivent souvent être montés à la hâte, ce qui nuit à leur efficacité. Il y a aussi un manque de prévisibilité et de structures durables;
- La réponse actuelle — ajouter des lits et des refuges, par exemple — est insuffisante si elle ne s'attaque pas aux causes systémiques. Il faut fermer le robinet, pas seulement ajouter des drains !
- La crise de l'itinérance ne date pas d'hier : elle a commencé à se manifester dès 2017, avec la saturation des refuges, et la situation continue de se détériorer depuis.

4. L'itinérance n'est pas un enjeu de sécurité publique, c'est une crise de santé publique

- Les enjeux liés à l'itinérance sont trop souvent abordés dans les médias et le milieu politique comme un problème de sécurité publique, alors qu'il s'agit d'abord d'un enjeu de santé publique et socio-économique ;
- L'écart entre le financement assigné à la police et celui attribué au milieu communautaire reflète la priorité accordée à la répression plutôt qu'à l'intervention sociale dans la gestion des enjeux sociaux ;
- Les réponses institutionnelles à l'itinérance restent souvent motivées par des plaintes citoyennes, ce qui perpétue une approche répressive.

5. Les médias ont une part de responsabilité dans la crise actuelle

- Certains reportages, en voulant accentuer la gravité des situations, peuvent blesser par la manière dont ils cherchent à marquer l'imaginaire. La couverture médiatique se fait parfois au détriment de la sensibilité envers les personnes premières concernées ;
- La société attend beaucoup du milieu communautaire pour résoudre cette crise. Mais les médias, en tant qu'acteurs, ont également une responsabilité dans les discours stigmatisants qu'ils diffusent, souvent même sans s'en rendre compte ;
- Obtenir un consentement éclairé est essentiel, notamment en ce qui concerne la diffusion de l'usage des lieux fréquentés par les personnes premières concernées, parce que ces lieux peuvent représenter des espaces de protection ;
- Pour les membres de la famille ou les ami-es, l'impact peut être dévastateur de voir un-e proche exposé-e dans les médias en raison de sa situation précaire ;
- Attention aux clichés visuels comme les sacs de couchage, cartons, gobelets qui renforcent des stéréotypes négatifs.

Résumé – Représentation médiatique de l’itinérance au Québec (2014–2024)

Recherche : Ariane Sousa-Caron (mémoire en travail social, Université Laval)

Analyse quantitative de 2 165 articles

Analyse qualitative de 94 articles Période : mai 2014 à mai 2024

7 journaux québécois francophones : *Le Soleil*, *La Presse*, *Journal de Montréal*, *Journal de Québec*, *Le Nouvelliste*, *Le Laurentien*, *Le Journal le Nord*

Hausse de la couverture médiatique

- Fort accroissement de la couverture de l’itinérance, surtout depuis 2020;
- C’est surtout l’itinérance visible dans l’espace public qui retient l’attention.
- Focus croissant sur la cohabitation sociale : avant 2020, < 5 % des articles ; en 2023-2024, c’est 25 %.

Amalgames avec d’autres enjeux sociaux

- Forte hausse des articles associant l’itinérance à des problématiques comme : consommation, maladie mentale, criminalité, violence.
- Ces amalgames tendent à fusionner les enjeux sans distinction, contribuant à une image négative.
- Il y a une augmentation de 386 % des mentions d’incidents liés à la présence de personnes en situation d’itinérance depuis 2017-2018 comme les vols, des méfaits, des incendies, la perte de revenus pour certains commerçants, etc.

Direction des actes de violence : de victimes à bourreaux

- Plus de 25 % des articles évoquent des actes de violence.
- Inversion de la dynamique victime/bourreau :
 - Début de la période : les personnes en situation d’itinérance étaient dépeintes comme victimes.
 - Fin de la période : elles sont devenues davantage des sources de danger.
- Répression accrue : Quand il est question de cohabitation sociale, 41 % des articles proposent des approches répressives, contre 10 % dans les cas de comportements individuels.

Points de vue représentés selon les sujets: les personnes en situation d’itinérance absentes lorsqu’on parle de cohabitation

- La parole des personnes en situation d’itinérance est davantage mobilisée dans les faits divers ou les contenus anecdotiques.
- Elles sont peu présentes dans les articles portant sur la cohabitation, où l’on entend davantage les personnes résidentes de certains quartiers, commerçantes, etc.

Comment on désigne les personnes en situation d’itinérance : vocabulaire et champs lexicaux très chargés émotionnellement

- Utilisation fréquente de termes fortement connotés et chargés émotionnellement :
 - Vocabulaire : métaphores, périphrases, hyperboles.
 - Champs lexicaux : sinistre, spectacle, prise d’assaut, etc.
- Cette charge émotive renforce la perception de menace et de dérangement.

Interprétation politique de l’itinérance : les causes structurelles absentes du débat

- Seulement 5 % des articles mentionnent des politiques sociales.
- 15 % abordent les causes de l’itinérance, mais peu de causes structurelles (crise du logement, hausse de la pauvreté, inégalités sociales).
- La majorité (52 %) se concentre sur les pistes d’action, souvent ponctuelles ou locales, rarement systémiques ou globales.

Conclusion

- Le phénomène de l’itinérance est de plus en plus décrit comme un problème dangereux pour la société.
- Cette représentation creuse un fossé entre les citoyen·nes qui ont un domicile et celles et ceux qui n’en ont pas, en plus de légitimer les réponses répressives envers les premières personnes concernées par l’itinérance.
- Les médias pourraient jouer un rôle pour humaniser ces personnes, en visibilisant leur parole et en ouvrant le débat sur les causes et solutions structurelles.